Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sommaire

Message du Président	
de la Confédération	
aux Suisses de l'étranger	2
Le Don de la	
Fête nationale 1969	3
Activité des sociétés	
suisse de France	4
Revue de presse	9
Affaires fédérales	14
Littérature	21
Les Arts	23

GRAND HOTEL DU PAVILLON

* * * * C
PARIS-X°

36, rue de l'Echiquier
(Boulevard et métro
« Bonne-Nouvelle »)

Garage-Parking à 50 mètres
Tél. 770-17-15 et 770-54-34
Câble : Pavilotel
200 chambres - 120 bains

Salles et Salons de 10 à 200
personnes pour banquets,
réceptions, conférences,
expositions



Message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à l'occasion du 1° août 1969

Chers Compatriotes,

Le 1er août est chaque année le jour du souvenir; il nous remémore un événement politique, la naissance de la Confédération et les origines historiques de notre patrie. Il unit tous les Suisses, en quelque point du globe terrestre qu'ils se trouvent. Nos compatriotes de l'étranger et leurs familles, tous enfants du même pays, partagent nos sentiments patriotiques; c'est pourquoi nous vivons ce jour en communion de pensée avec eux.

Le président de la Confédération est heureux de s'adresser à cette occasion à tous nos compatriotes résidant dans des pays étrangers, proches ou lointains. Ceux qui ont encore des liens familiaux en Suisse savent que leurs parents prennent part à leurs succès, à leurs joies ou à leurs soucis. De même, les autorités suisses vouent leur attention, tout au long de l'année, aux problèmes qui préoccupent nos compatriotes de l'étranger. Ces problèmes, nous en avons connaissance; souvent aussi ils nous révèlent des témoignages émouvants d'attachement à la Suisse. Les heures de fête patriotique ne doivent pas nous les faire oublier.

Je voudrais cependant profiter surtout de ces heures de fête pour adresser mon salut à nos compatriotes de l'étranger et pour les remercier de leur fidélité et de leur activité, qui font honneur à notre pays. J'imagine qu'à l'occasion du 1^{et} août beaucoup d'entre vous se demandent inconsciemment peut - être, ce que cela représente que d'être Suisse. La question se pose aussi à ceux qui vivent au pays.

Mais elle a un sens plus profond pour les Suisses qui résident hors de nos frontières même s'ils sont les hôtes de peuples amis. Nous ne croyons pas être meilleurs que les autres. Néanmoins, si nous considérons l'histoire et la structure de notre pays, le destin que lui a réservé jusqu'ici la providence, la protection qu'elle lui a accordée contre la guerre, la misère et les grandes catastrophes, voilà autant de raisons de nous soucier du sort de ces compatriotes qui restent si fortement liés au pays dont ils sont les enfants et les citoyens, et qui lui gardent cet attachement même en terre étrangère. Nous n'entendons pas vivre à l'écart de la communauté des nations, mais nous ne pourrons maintenir et améliorer la contribution de la Suisse à l'œuvre commune de concorde et de paix que si notre comportement personnel s'inspire réellement des qualités et des vertus qui caractérisent la Suisse : nous devons donc faire preuve de compréhension les uns envers les autres, nous entraider et, où que nous soyons, donner le meilleur de nous-mêmes. Nous pourrons alors, avec quelque fierté, dire avec le célèbre historien Jakob Burckhardt: « La raison d'être d'un petit Etat. c'est de constituer une parcelle de la terre où le plus grand nombre possible d'habitants sont des citoyens au plein sens du terme. »

Méditons ces paroles en ces heures de fête consacrées à notre chère patrie; je vous adresse à tous, dans le monde entier, le salut cordial de votre pays.

Ludwig von MOOS,

L non Mood.